

INVITATION

10
Mars
2022



3ème JOURNÉE TECHNIQUE « EET »

La démarche éco-énergie tertiaire



en distanciel

Webinaire n°3 : mise en œuvre d'une stratégie bas coût de réduction de la consommation énergétique du bâtiment

14h30 – 16h30

Suite à la publication du dispositif Eco-énergie tertiaire (EET), obligation réglementaire issue du décret tertiaire en application de la loi Elan, tous les bâtiments à usage tertiaire de plus de 1000 m² sont soumis à une double obligation d'action : réduire les consommations d'énergie en énergie finale et afficher les résultats obtenus sur la plateforme OPERAT.

- Rappel réglementaire et actualités, **Vincent GOUSSIN, Elsa STABILE, DRIEAT**
- Quels objectifs pour quels résultats **Vincent GOUSSIN, Elsa STABILE, DRIEAT**
- Réduction des consommations à bas coût , **Emmanuel LE-DUC, François MARCONOT, CEREMA**
- REX opérationnel (projet TIGRE) de l'École Polytechnique et de la Préfecture de Cergy
- Présentation de la plateforme OPERAT ? Quel avancement dans sa mise en œuvre, **Emerson CABANE , ADEME**